

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–17 novembre 2011**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2011/6-B/Add.1/Rev.1**

4 novembre 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008-2013)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Coordonnateur de l'initiative Achats au service du progrès, PS **:	M. K. Davies	tel.: 066513-2081
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

\*\* Division des politiques, de la planification et des stratégies

## CONTEXTE

1. Le Secrétariat se félicite des recommandations issues de l'évaluation, qui soulignent l'importance accordée aux enseignements tirés de l'initiative quinquennale intitulée Achats au service du progrès et à leur diffusion. La direction reste attachée à l'objectif de maximisation des enseignements tirés des différentes approches pilotes utilisées dans le cadre de cette initiative, de manière à créer des liens durables entre les petits exploitants et les marchés commerciaux.
2. Le Secrétariat réaffirme qu'il est déterminé à axer davantage encore l'initiative Achats au service du progrès sur le développement des marchés, comme recommandé, et à renforcer les capacités des petits exploitants (plus de 500 000) appartenant aux organisations paysannes qui, dans le cadre de cette initiative, vendent des produits de base au PAM et, surtout, écoulent leur production sur d'autres marchés.
3. Même si l'évaluation n'a pas examiné en détail les partenariats, il convient de saluer les 260 organisations partenaires qui collaborent à cette initiative dans 21 pays. On trouve, parmi ces partenaires, des gouvernements nationaux et des fédérations paysannes, des sociétés du secteur privé, des institutions financières et des instituts de recherche, d'autres organismes des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 11 pays, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des programmes bilatéraux de développement des marchés et des organisations non gouvernementales locales et internationales. Le Consortium pour la recherche économique en Afrique, coalition rassemblant plus de 40 universités, a récemment mis en place un pôle pour l'analyse des données et la gestion des connaissances tirées de l'initiative Achats au service du progrès, de manière à permettre une analyse précise et cohérente des effets de l'initiative sur les moyens de subsistance et les revenus des agriculteurs dans les 21 pays concernés. L'initiative bénéficie de conseils fournis par un groupe technique d'experts du développement agricole et des marchés, alors que le suivi et l'évaluation sont assurés par dix institutions, dont l'Association pour le renforcement de la recherche en Afrique orientale et centrale, l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe, la FAO, le FIDA, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, la Michigan State University, Intermón Oxfam, l'Association Sasakawa Africa et la Banque mondiale.
4. Il est prévu qu'à l'issue de la phase pilote de cinq ans, les enseignements tirés et l'expérience acquise dans le cadre de cette initiative aideront les gouvernements, le PAM et d'autres acteurs à utiliser les moyens les plus efficaces pour renforcer les capacités des petits exploitants et leur permettre ainsi de répondre à la demande de produits alimentaires de base, au-delà du marché que représente le PAM. Parmi les marchés durables à long terme, on trouve les programmes d'alimentation scolaire et, potentiellement, les programmes de protection sociale, ainsi que la demande émanant du secteur privé, notamment des minoteries, négociants, supermarchés et systèmes de récupération d'entrepôts liés aux échanges de produits de base.

5. L'initiative Achats au service du progrès joue un rôle central eu égard à l'Objectif stratégique 5 (Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert de responsabilités et aux achats locaux). Elle aidera le PAM à améliorer la conception de ses programmes, de façon à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural et à déterminer dans quelle mesure et selon quelles modalités il peut acheter, en toute efficacité, des produits alimentaires de base aux petits agriculteurs.
6. Les coûts afférents à l'initiative Achats au service du progrès (au titre du personnel, du suivi et de l'évaluation, du renforcement des capacités, de la remise en état des entrepôts et de la fourniture de matériel aux organisations paysannes) sont financés au moyen de contributions extrabudgétaires et généralement administrés séparément des fonds alloués aux projets du PAM, à la faveur d'un fonds d'affectation spéciale. De nombreuses interventions menées du côté de l'offre sont, elles, financées par des organisations partenaires. Au 30 juin 2011, des contributions d'un montant de 140 millions de dollars É.-U. avaient été confirmées pour le fonds d'affectation spéciale relatif à l'initiative, soit pour l'intégralité de la période pilote de cinq ans, soit pour une période plus courte. Certains donateurs ont alloué des fonds supplémentaires pour des initiatives connexes touchant le renforcement des capacités, incorporées dans les programmes de pays du PAM en rapport avec l'initiative; parmi ces donateurs figurent le Canada (au Guatemala), l'Agence flamande pour la coopération internationale (au Mozambique) et l'Agency for International Development des États-Unis (en Ouganda). L'Arabie saoudite et les États-Unis d'Amérique comptent parmi les donateurs qui allouent d'importants fonds complémentaires à l'achat de produits alimentaires dans le cadre de l'initiative; ils ont consacré respectivement 16 millions de dollars et 35,5 millions de dollars à l'appui stratégique aux Achats au service du progrès.
7. On trouvera dans le tableau ci-après les réponses du Secrétariat aux recommandations. Elles ont été établies par l'Unité de coordination de l'initiative Achats au service du progrès, en consultation avec le Groupe technique d'experts, le Groupe des parties prenantes et le Comité de pilotage de l'initiative.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<b>Recommandations applicables dès à présent: l'initiative Achats au service du progrès doit rester un projet pilote jusqu'à la fin de la cinquième année</b>			
<p><b>Recommandation 1:</b> Ne pas élargir l'initiative. La direction devrait veiller à ce que le nombre de pays pilotes n'augmente pas, ni dans le cadre de l'initiative elle-même, ni à la faveur d'activités du type du projet touchant l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles mené en Ouganda, qui pourraient être un moyen déguisé d'élargir l'initiative. Il conviendrait de bien réfléchir avant d'entreprendre de nouvelles activités qui obligeraient le PAM à continuer d'apporter un appui après septembre 2013.</p>	Comité de pilotage de l'Initiative	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM accepte de ne pas ajouter de pays lors de la phase pilote; le Comité de pilotage de l'initiative examinera s'il convient ou non de lancer des activités après 2013.</p> <p>Il faut noter que les projets pilotes ont été échelonnés dans le cadre de cette initiative, dans la mesure où ils ont été lancés tout d'abord dans cinq pays en 2010 (Afghanistan, Ghana, République démocratique du Congo, Rwanda et Soudan); il pourra être nécessaire d'entreprendre de nouvelles activités après septembre 2013 dans certains pays, comme le prévoient certains accords avec les donateurs, qui s'étendent jusqu'en 2014.</p> <p>Le PAM déterminera, au cas par cas, s'il convient de lancer, à la demande des gouvernements, des interventions visant à appuyer les marchés agricoles et axées sur les petits exploitants, même si celles-ci ne sont pas prévues dans le programme pilote, en tirant les enseignements de l'initiative Achats au service du progrès.</p>	Novembre 2011
<p><b>Recommandation 2:</b> Tester les hypothèses et adapter la conception au niveau des pays. Dans certains cas, cela suppose simplement d'étudier la documentation existante ou de procéder à des échanges de vues dans le cadre des partenariats dans les pays; dans d'autres, il pourrait être nécessaire de mener des travaux de recherche qualitative spécifiques.</p>	Bureaux de pays/bureaux régionaux/Unité de coordination de l'initiative	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM continuera d'étudier les hypothèses à différents niveaux, à la faveur de mécanismes de coordination ou de réunions annuelles d'examen par pays, consultations régionales et d'activités réalisées sur le plan mondial.</p> <p>L'Unité de coordination de l'initiative travaillera en collaboration avec les pays retenus pour la phase pilote afin de recueillir des données qualitatives pertinentes permettant de mieux comprendre le contexte opérationnel.</p> <p>Le document décrivant cette initiative, qui a été examiné par le Groupe technique d'experts, présente les principes et les hypothèses de base justifiant sa raison d'être, qui ont aussi servi de référence pour la mise en place du programme pilote. Les hypothèses formulées dans ce document seront testées tout au long de la phase pilote.</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Novembre 2011</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 3:</b> Appliquer le principe de précaution consistant à "ne pas nuire". L'initiative devrait surveiller attentivement les risques que prennent les bénéficiaires et proposer des moyens de les atténuer. On pourrait par exemple verser une partie des paiements correspondant aux récoltes des agriculteurs dans un fonds constitué au niveau de l'organisation paysanne, afin d'aider les exploitants en cas de mauvaise récolte.</p>	<p>Groupe de travail de l'initiative sur l'accès aux financements/ Comité de pilotage de l'initiative</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM, qui est parfaitement conscient de l'importance des mécanismes de gestion des risques, continuera à faciliter l'accès à ceux-ci. Il examinera les mécanismes en place, à la lumière des constatations issues de l'évaluation, et assurera une large diffusion des informations actualisées qu'il en retirera.</p> <p>Quant à l'exemple cité, il faut préciser que les règles de passation des marchés du PAM interdisent de retenir des paiements aux fournisseurs, en tout ou en partie, comme le proposait l'évaluation. C'est plutôt aux prestataires de services financiers qui sont partenaires de l'initiative qu'il incombe de mettre en place et de gérer de telles interventions, comme l'a recommandé le Groupe technique d'experts; le PAM s'efforcera, dans la mesure du possible, d'établir des liens avec les compétences techniques pertinentes.</p>	<p>Décembre 2012</p>
<p><b>Recommandation 4:</b> Revoir les cibles définies pour les projets et renégocier celles qui ne sont pas réalisables, pays par pays, avec les bailleurs de fonds.</p>	<p>Bureaux de pays/Unité de coordination de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'Unité de coordination de l'initiative reconnaît que si l'on met l'accent sur les cibles à atteindre, on risque de perdre de vue l'objectif de la phase pilote. Elle examinera les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours avec les pays retenus pour la phase pilote et les donateurs.</p>	<p>Décembre 2012</p>
<p><b>Recommandation 5:</b> Faire connaître les succès et les difficultés. L'initiative devrait continuer de s'employer à tirer des enseignements de l'expérience acquise pendant l'exécution, et les communiquer aux parties prenantes externes. Parallèlement, la haute direction du PAM devrait laisser suffisamment le champ libre à l'initiative pour lui permettre de faire des erreurs, et encourager la diffusion publique des enseignements qui en sont tirés.</p>	<p>Comité de pilotage de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La haute direction continuera à investir du temps et des ressources en personnel pour appuyer l'apprentissage. Les débats sur les politiques s'inspireront des enseignements tirés et des produits obtenus à partir du système de suivi et d'évaluation, des résultats des ateliers de rédaction et des études de cas. L'examen annuel mondial qui doit avoir lieu en novembre 2011 sera la prochaine grande occasion de mettre en commun et d'examiner les réussites et les difficultés avec les parties prenantes.</p>	<p>Décembre 2011</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 6:</b> Soigneusement gérer les attentes. Il ne faut pas laisser entendre aux agriculteurs que le PAM est un acheteur généreux; il convient de veiller à ce que les partenaires du projet en fassent autant. Enfin, il faut parler ouvertement des risques, de l'impact et de la durabilité.</p>	<p>Bureaux de pays/bureaux régionaux/Unité de coordination de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Des discussions ont lieu au PAM et avec des parties prenantes externes au sujet de la meilleure façon de gérer les attentes. Lors du prochain examen annuel mondial, le PAM renforcera les messages concernant son rôle et ses procédures, qui sont adressés aux organismes gouvernementaux de contrepartie et aux vendeurs participant à l'initiative. De plus, le PAM et ses partenaires continueront à organiser des stages de formation conjoints avec les organisations paysannes, de manière à faire passer des messages communs.</p>	<p>Décembre 2011</p>
<p><b>Recommandations touchant les orientations futures: l'initiative devrait donner la priorité aux objectifs relatifs au développement des marchés</b></p>			
<p>Il s'agit là de la recommandation stratégique la plus importante; le PAM devrait en effet s'attacher à promouvoir des dispositifs commerciaux efficaces et à travailler avec des négociants ou des organisations paysannes structurées, ou par leur intermédiaire, plutôt qu'à entrer en concurrence avec les négociants pour s'attacher les services des petits exploitants, et adapter pour cela ses procédures d'achat et de financement.</p>	<p>Comité de pilotage de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM estime que le développement des marchés est la clé de voûte de la stratégie de l'initiative, qui porte principalement sur quatre domaines d'action: accroître la productivité des agriculteurs (grâce à l'action des partenaires); renforcer les capacités des organisations paysannes pour les aider à accéder à des marchés rémunérateurs; renforcer les structures commerciales; et promouvoir un environnement porteur, grâce à un travail de sensibilisation au niveau des politiques.</p> <p>Le PAM n'entre pas en concurrence avec les négociants ou les organisations paysannes structurées, pour la bonne raison qu'il n'achète pas à la sortie de l'exploitation, mais demande plutôt des produits d'une certaine qualité: triés, nettoyés et ensachés. Le PAM cherche à donner aux agriculteurs davantage de possibilités de vendre des produits de meilleure qualité et de se mettre en contact avec d'autres marchés, plus rémunérateurs. Il élargira ses travaux avec les plateformes commerciales existantes, les industries de transformation, et les petits et moyens négociants, ainsi que les organisations paysannes ayant une stratégie de développement claire.</p> <p>Le PAM continue à améliorer ses procédures financières et d'achat, de manière à atteindre ses cibles opérationnelles de la façon la plus efficiente et la plus efficace possible.</p>	<p>En cours</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 7:</b> Ne pas intervenir dans des contextes où les avantages potentiels du développement des marchés liés à l'initiative sont vagues, et envisager sérieusement un retrait lorsque ces avantages sont inexistants – en particulier lorsque les mesures prises par le gouvernement sur le marché céréalier compromettent les avantages potentiels de l'initiative, car certaines politiques gouvernementales peuvent porter atteinte aux moyens de subsistance des petits exploitants. Des critères devraient être définis pour évaluer le bien-fondé d'un engagement ou d'un retrait, et ils devraient comprendre les méthodes analytiques suivantes et prendre en considération les questions ci-après.</p>	<p>Bureaux de pays/bureaux régionaux/ Département des opérations/ Division des politiques, de la planification et des stratégies</p>	<p>La recommandation est acceptée. Le PAM continuera d'examiner les avantages découlant du développement des marchés, conformément à ce que nous avons indiqué dans notre réponse à la recommandation 2 ci-dessus. Les critères à appliquer pour déterminer s'il convient de s'engager ou de se retirer seront élaborés à la fin de la phase pilote, compte tenu des enseignements tirés à cette occasion.</p>	<p>Septembre 2013</p>
<p><b>Recommandation 8:</b> Analyser les dispositifs commerciaux. Une analyse détaillée des dispositifs commerciaux devrait être réalisée pour repérer les goulets d'étranglement et les points de blocage, et évaluer si le pouvoir d'achat du PAM peut réellement contribuer à les surmonter et de quelle manière. L'idéal serait que ces évaluations soient entreprises avant le lancement des interventions même si souvent, dans le cas de l'initiative, l'analyse devra être réalisée pendant les interventions.</p>	<p>Bureaux de pays/bureaux régionaux/ Département des opérations/ Unité de coordination de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée. Cette recommandation va dans le sens des directives actuelles et des modes de fonctionnement en place. Le PAM examinera à intervalles réguliers l'environnement commercial pour veiller à ce que le soutien fourni dans le cadre de l'initiative soit bien ciblé pour appuyer le développement des marchés et améliorer les rapports entre les différents maillons de la chaîne de valeur, au profit des petits agriculteurs.</p>	<p>En cours</p>
<p><b>Recommandation 9:</b> Repenser la stratégie en matière de problématique hommes-femmes. L'initiative devrait rendre compte de la mesure dans laquelle l'égalité entre les sexes est un objectif stratégique. Si elle en est bien un, alors la conception de l'initiative devrait être revue, ce qui dans la plupart des contextes impliquera probablement de mettre davantage l'accent sur d'autres cultures et d'autres maillons des filières. L'étude sur l'égalité entre les sexes de l'Institute of Development Studies devrait fournir des indications utiles pour éclairer ces choix stratégiques.</p>	<p>Service chargé de la problématique hommes-femmes de la Division des politiques, de la planification et des stratégies/Unité de coordination de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée. La stratégie en matière de problématique hommes-femmes, élaborée pour cette initiative par l'Institute of Development Studies, est désormais parachevée (<a href="http://www.wfp.org/content/p4p-gender-strategy">www.wfp.org/content/p4p-gender-strategy</a>); elle sera analysée au PAM et avec les partenaires lors de l'examen annuel de l'initiative. Les activités menées pour favoriser l'égalité entre les sexes seront examinées en détail dans un quart des pays retenus pour la phase pilote, et les mesures prises pour tenir compte de ce concept seront renforcées dans ces pays, pour en tirer des enseignements qui seront utiles aux initiatives pilotes réalisées au niveau mondial.</p>	<p>Décembre 2012</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 10:</b> Donner la priorité aux modalités qui peuvent être prises en charge par des intermédiaires commerciaux. Le PAM devrait s'efforcer de collaborer avec les intermédiaires commerciaux actuels, et de promouvoir de nouveaux dispositifs commerciaux dans les quelques situations où ils sont appropriés – plutôt que de chercher à assurer des services commerciaux internes. Un projet de développement des marchés ne devrait pas risquer de porter atteinte au marché qu'il est censé soutenir. Une bonne stratégie, conforme au cadre actuel de suivi et d'évaluation, consisterait à aider les petits exploitants à accéder au marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les organisations paysannes devraient être classées par catégories et l'initiative devrait collaborer uniquement avec celles qui appliquent une stratégie de développement crédible et peuvent effectivement remporter des appels d'offres d'ici à septembre 2013.</li> <li>➤ Pour garantir un bon rapport coût-efficacité, les coûts de l'initiative et ses avantages pour les petits exploitants et en matière d'efficacité des marchés devraient être analysés et comparés à ceux des achats locaux ordinaires et des autres approches en matière de développement des marchés.</li> </ul>	Bureaux de pays/Division des achats/ Division de la logistique/Unité de coordination de l'initiative	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM admet que les organisations paysannes devraient être classées en plusieurs catégories, travail qui est actuellement en cours.</p> <p>Déterminer les coûts et les avantages des activités menées dans le cadre de l'initiative est l'un des principaux volets du système de suivi et d'évaluation, qui vise à répondre à deux questions: i) quels sont les modèles les plus efficaces pour rapprocher les petits exploitants des marchés ?; et ii) comment le PAM peut-il le mieux concilier les risques et les coûts associés à l'application de ces modèles ? À la fin de la phase pilote, le PAM disposera d'une analyse du rapport coût-efficacité de différentes interventions menées dans le cadre de l'initiative.</p> <p>Le PAM a demandé à la Michigan State University de réaliser une étude de l'impact de l'approche suivie pour les achats locaux et régionaux ordinaires.</p>	<p>Décembre 2011</p> <p>Juillet 2013</p>
<p><b>Recommandations visant à faciliter la mise en œuvre: l'initiative Achats au service du progrès devrait adapter son système de suivi et d'évaluation afin d'encourager la recherche-développement</b></p>			
<p><b>Recommandation 11:</b> Ne pas procéder à la deuxième série d'enquêtes sur les ménages et laisser au Consortium pour la recherche économique en Afrique le temps d'examiner et d'analyser la première série. La prochaine et dernière série de données provenant des enquêtes sur les ménages devrait être recueillie au cours de la quatrième année, afin de laisser suffisamment de temps pour l'analyse des données et l'apprentissage avant la fin du projet. Cela permettra de réaliser des économies qui pourraient être utilisées aux fins évoquées ci-dessous.</p>	Bureaux de pays/ Unité de coordination de l'initiative	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Quelques pays seront choisis pour faire l'objet d'une évaluation d'impact détaillée, sur la base des conseils donnés par le Groupe technique d'experts; les efforts déployés pour évaluer la variation des revenus se cantonneront à ces pays.</p> <p>Les sections de l'enquête nécessitant la collecte de données sur les revenus seront éliminées des questionnaires envoyés aux pays qui ne participent pas à l'évaluation d'impact, et il ne sera plus obligatoire de recueillir des données auprès de groupes témoins.</p> <p>Lorsqu'il est possible de recueillir des données de qualité, le Groupe technique d'experts conseille de procéder à une seconde série d'enquêtes; sinon, il conseille de passer directement à la série d'enquêtes finale.</p>	Décembre 2011

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		Le partenariat conclu récemment avec le Consortium pour la recherche économique en Afrique a renforcé la capacité des pays participant à la phase pilote de l'initiative de mener des enquêtes et de traiter rapidement les données. Les séries de données de base des pays sont actuellement examinées, au cas par cas, avec le soutien du Consortium; l'objectif est d'évaluer la qualité de ces données et de déterminer si elles se prêtent à une enquête de suivi.	
<p><b>Recommandation 12:</b> Mettre en application un système pratique pour recueillir et analyser rapidement différents indicateurs, tels que les prix à la sortie de l'exploitation, les marges le long de la filière, les retards dans les paiements et le degré de satisfaction des agriculteurs. Recueillir ces données chaque année et les comparer aux achats locaux et régionaux ordinaires. Uniformiser cette approche dans tous les pays et pour toutes les modalités d'achat.</p>	Bureaux de pays/ Service de l'analyse de la sécurité alimentaire/ Unité de coordination de l'initiative	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Une bonne partie de ces informations sont déjà rassemblées par les pays participant à la phase pilote. Un système sera mis en place pour faciliter l'analyse et l'exploitation rapides de ces données.</p> <p>Comme indiqué dans la réponse à la recommandation 10, la Michigan State University évalue en ce moment l'approche suivie pour les achats locaux et régionaux ordinaires et devrait achever son travail pour la mi-2013.</p> <p>Le PAM ne se livrera à des activités de collecte de données primaires complémentaires qu'en cas de nécessité absolue, s'il s'agit du seul moyen de combler certaines lacunes.</p>	Mars 2012
<p><b>Recommandation 13:</b> Élargir les approches fondées sur les ateliers de rédaction: dresser la liste des dix thèmes d'apprentissage prioritaires dans les 21 pays et organiser des ateliers dès que possible. Une fois ce travail terminé, organiser une conférence pour partager les enseignements, suivie d'un examen du plan d'action.</p>	Comité de pilotage de l'initiative/ Groupe des parties prenantes de l'initiative/Unité de coordination de l'initiative	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La liste des thèmes prioritaires recommandés en matière d'apprentissage sera étudiée et validée lors de la réunion d'examen annuelle de 2011, et le plan de travail de 2012 de l'initiative sera établi compte tenu de ces thèmes.</p> <p>Des activités d'apprentissage ne seront réalisées que si les fonds nécessaires sont disponibles.</p>	Décembre 2012



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE À MI-PARCOURS DE L'INITIATIVE ACHATS AU SERVICE DU PROGRÈS DU PAM (2008–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 14:</b> Effectuer un suivi complet des coûts, de façon continue, dans tous les pays pilotes, et les ventiler par produit et par modalité d'achat. Il faudra utiliser pour ce faire des systèmes permettant d'enregistrer le temps passé et la répartition des coûts, afin que les dépenses de personnel et les autres coûts ne relevant pas de l'initiative puissent être comptabilisés comme il convient et répartis en conséquence.</p>	<p>Bureaux de pays/ Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle/ Division de la logistique/ Division des achats/Unité de coordination de l'initiative</p>	<p>La recommandation est acceptée.  Le PAM continuera à améliorer le processus d'analyse des informations sur le suivi des coûts et présentera des rapports d'ensemble, qui seront examinés lors de différentes réunions portant sur la gestion de l'initiative.</p>	<p>Décembre 2013</p>

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole